



**ENSEIGNEMENT AGRICOLE**  
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,  
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

○ CFPPA du GARD

## **FORMATIONS COURTES** **INITIATION PERFECTIONNEMENT SERVICE AUX ENTREPRISES**

## **PROTECTION PHYTOSANITAIRE** **CERTIFICAT INDIVIDUEL DIT «CERTIPHYTO»**

Le Certificat individuel dit «CERTIPHYTO», mis en place pour répondre à une directive européenne de janvier 2009, atteste des connaissances suffisantes pour utiliser les produits phytopharmaceutiques en sécurité et pour en réduire l'usage. Si vous utilisez des produits phytopharmaceutiques au sein d'une exploitation, vous êtes concerné par le CERTIPHYTO». Si vous effectuez des traitements phytosanitaires en prestation de service, votre entreprise est soumise à un agrément. Pour obtenir cet agrément, vous devez satisfaire à plusieurs conditions, notamment en terme de détention de Certificat individuel.

### **PUBLIC CONCERNÉ**

**CERTIPHYTO EN EXPLOITATION AGRICOLE (valable 10 ans) :**

- En qualité de chef d'exploitation, de chef de culture, de forestiers... vous êtes appelé à prendre des décisions sur le choix des produits, des périodes d'application et des outils, votre statut professionnel vous donne accès à la catégorie **DÉCIDEUR EN EXPLOITATION AGRICOLE**
- En qualité d'applicateur salarié d'une exploitation agricole ou forestière, vous entrez dans la catégorie **OPÉRATEUR EN EXPLOITATION AGRICOLE**

**CERTIPHYTO EN TRAVAUX ET SERVICES (valable 5 ans) :**

- En qualité de chef d'entreprise, de chef d'équipes... vous êtes appelé à prendre des décisions sur le choix des produits, des périodes d'application et des outils, votre statut professionnel vous donne accès à la catégorie **DÉCIDEUR EN TRAVAUX SERVICES**
- En qualité d'applicateur salarié, vous entrez dans la catégorie **OPÉRATEUR EN TRAVAUX ET SERVICES**

### **PRÉ-REQUIS**

Aucun

### **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

La formation a pour objectifs pour les participants d'acquérir ou consolider, en lien avec l'utilisation des produits phytosanitaires en exploitation agricole et prestation de services, leurs connaissances en matière de réglementation, prévention des risques pour la santé, prévention des risques pour l'environnement et définition de stratégies visant à limiter le recours aux produits phyto.

### **MÉTHODES PÉDAGOGIQUES**

Cours théoriques, pédagogie interactive basée sur la participation des stagiaires avec mise en pratique sous forme d'exercices d'application

### **MOYENS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS**

Rétroprojecteur, ordinateur, livret de formation, documents MSA

### **DISPOSITIFS DE SUIVI DE L'ACTION**

Feuilles de présence signées par demi-journées, attestation de formation en fin de stage

### **DISPOSITIFS D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS**

En amont de la formation, il est proposé au candidat de se positionner sur la base de tests adaptés à son profil type. A l'issue de la formation, le candidat se positionne de nouveau sur la base des tests, Le formateur mesure les écarts.

**LYCÉE AGRICOLE**  
Marie DURAND  
Voie Initiale Scolaire

**CFA-AH du GARD**  
Voie Initiale  
Apprentissage

**CFPPA du GARD**  
Voie Professionnelle  
Continue

**Domaine de Donadille**  
Exploitation agricole  
à vocation pédagogique



## CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

### ⊙Réglementation :

- 01-Cadre réglementaire français : lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto 2018
- 02-Définition des produits phytopharmaceutiques
- 03-Produits autorisés et produits illégaux, autorisation de mise sur le marché
- 04-Réglementation du transport et du stockage
- 05-Utilisation des produits
- 06-Responsabilité de l'employeur, de l'applicateur, responsabilité vis-à-vis des tiers
- 07-Conservation de toute utilisation des pesticides

### ⊙Santé et sécurité

- 01-Dangerosité des produits
- 02-Situations d'exposition aux dangers
- 03-Catégories de populations sensibles
- 04-Mesures à prendre pour réduire les risques pour les êtres humains
- 05-Estimation des risques pour la santé des opérateurs et des usagers
- 06-Principales mesures de prévention
- 07-Principales mesures de protection : port des EPI, respect du délai d'emploi avant récolte
- 08-Principes d'utilisation dans les espaces impliquant des usagers
- 09-Principales consignes et réglementation
- 10-Conduite à tenir en cas d'intoxication aiguë ou d'accident
- 11-Principaux symptômes d'empoisonnement
- 12-Conduite à tenir en cas d'accident

### ⊙Environnement

- 01-Risques pour l'environnement et les principales voies de contamination
- 02-Prévention des risques, Zonage
- 03-Pratiques visant à limiter la dispersion des produits phytopharmaceutiques dans l'environnement
- 04-Traçabilité tout au long du processus

### ⊙Stratégie visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires

- 01-Méthodes et produits de biocontrôle utilisant des mécanismes naturels
- 02-Techniques de lutte intégrée
- 03-Systèmes réduisant les risques de bioagressions et permettant de limiter l'utilisation des PP
- 04-Choix d'espèces résistantes ou adaptées à l'environnement
- 05-Contrôle cultural
- 06-Systèmes de production intégrés
- 07-Évaluation de la nécessité d'intervenir : identification des agresseurs et évaluation des risques, raisonnement des interventions, choix des produits, adaptation des doses
- 08-Évaluation comparative de l'utilisation des PP et techniques alternatives, nouveau sur la base des tests, Le formateur mesure les écarts.

**LIEU :** CFPPA de Rodilhan, Vauvert et suivant la demande

**DURÉE :** 3 jours, 21 heures pour les Décideurs en Travaux et Services et 2 jours, 14 heures pour les autres catégories

**INSCRIPTION : FICHE de CANDIDATURE à compléter et envoyer à l'adresse suivante :**

CFPPA - EPLEFPA de Nîmes-Rodilhan - Domaine de Donadille - 30230 Rodilhan

**ou par mail :** cfppa.nimes@educagri.fr

Tél. : 04 66 20 33 09 - Fax : 04 66 20 45 56

### AUTRES MODALITÉS D'ACQUISITION DU CERTIPHYTO :

⊙À LA SUITE D'UN TEST portant sur le programme de formation du certificat visé test de 20 questions en 60 min. avec un seuil de réussite de 13/20). En cas d'échec au test le candidat devra suivre la formation spécifique en totalité.

⊙Le "CERTIPHYTO" FOAD est un dispositif de formation accessible sur plateforme de formation qui permet à des candidats peu disponibles ou éloignés d'un centre de formation d'effectuer leur formation Certiphyto aux rythmes et aux lieux qui leur conviennent. En Languedoc Roussillon, c'est le CFPPA de la Lozère qui est le référent pour la mise en oeuvre du "CERTIPHYTO" FOAD. Pour toute information complémentaire, consultez le site : [www.preference-formations.fr](http://www.preference-formations.fr) ou contactez le CFPPA de Lozère :Tél. : 04 66 32 02 39 - [jean-denis.bardou@educagri.fr](mailto:jean-denis.bardou@educagri.fr)



### TRANSPORTS

#### Desserte directe par autocars

Nîmes Rodilhan, Beaucaire Rodilhan ou Tarascon Rodilhan

#### Autres services autocars

Desservant Nîmes avec correspondances scolaires Nîmes Rodilhan

#### Train

En gare de Nîmes. La Gare routière est très proche de la gare SNCF

